

Caractéristiques de la clôture pour piscine extérieure

- ❖ La clôture doit bien entourer la piscine. Une haie, même mature, n'est pas considérée à titre de clôture.
- ❖ La clôture doit être construite de manière à empêcher l'escalade par l'extérieur du site. (Voir section piscine creusée pour l'espacement entre les barreaux.)
- ❖ Une attention particulière doit être apportée au bas de la clôture afin que l'espace entre le niveau du terrain et le bas de la clôture soit d'au plus 10 cm (4 pouces).
- ❖ Pour l'accès à la piscine (Voir section piscine creusée.) à noter que l'utilisation d'un petit crochet afin de maintenir la porte ouverte, durant la baignade, n'est pas conforme.



Conseils utiles

- ❖ Toute piscine doit être située à au moins 2 m (6,5 pieds) de distance de toute ligne de propriété et à 3m (10 pieds) mesurée horizontalement du point de chute de tout fil aérien.
- ❖ La piscine hors-terre qui est reliée à une résidence par une terrasse doit également être sécurisée par une clôture de 1,2 m (4 pieds) de hauteur et une porte munie d'un dispositif de fermeture automatique.
- ❖ Examinez autour de la piscine s'il n'y a pas d'aménagement ou d'équipement situé à moins de 1.5 m (5 pieds) de la paroi de la piscine qui rendrait l'accès à la piscine plus facile et escaladable.

**Pour information :
Contacter votre municipalité**

Une piscine sécurisée ... Une question de bons sens.



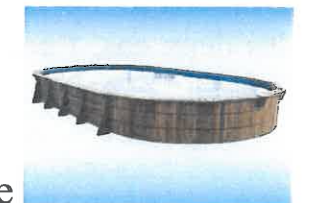
Hors-terre



Gonflable



Creusée



Semi-creusée



Hors-terre



Gonflable

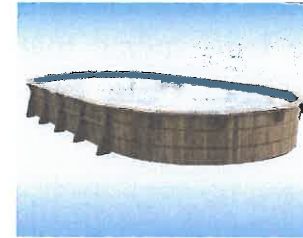
- ❗ Pour les piscines hors-terre et gonflable munie d'une plate-forme (deck), celles-ci doivent être entourées d'un garde-corps ayant au moins 1,2 m (4 pieds) de hauteur et l'espacement entre les barreaux doit être de 10 cm (4 pouces) centre-à-centre. Si l'accès à cette plate-forme se situe à moins de 0,30 m (12 pouces) du rebord de la piscine, l'utilisation de main courante sera nécessaire.
- ❗ Pour les piscines hors-terre et gonflable qui ne seront pas munies d'une plate-forme (deck), l'accès à cette dernière devra être munie d'une clôture d'un minimum de 1,2 m (4 pieds) de hauteur et l'espacement entre les barreaux doit être de 10 cm (4 pouces) centre-à-centre.
- ❗ Dans les deux cas, l'accès à la piscine doit être fermé par une porte munie d'un dispositif de fermeture

automatique, de manière à ce que la porte se referme toute seule.



Creusée

- ❗ Pour la piscine creusée, la clôture doit être d'un minimum de 1,2 m (4 pieds) de hauteur et l'espacement entre les barreaux doit être de 10 cm (4 pouces) centre-à-centre et si la clôture est faite de planches celles-ci doivent être installées à la verticale.
- ❗ L'accès à la piscine doit être fermé par une porte munie d'un dispositif de fermeture automatique, de manière à ce que la porte se referme toute seule. Le loquet doit être installé vers l'intérieur de la porte et munie d'un cadenas.



Semi-creusée

- ❗ Pour la piscine semi-creusée, la clôture doit être d'un minimum de 1,2 m (4 pieds) de hauteur et l'espacement entre les barreaux doit être de 10 cm (4 pouces) centre-à-centre et si la clôture est faite de planches celles-ci doivent être installées à la verticale.
- ❗ L'accès à la piscine doit être fermé par une porte munie d'un dispositif de fermeture automatique, de manière à ce que la porte se referme toute seule. Le loquet doit être installé vers l'intérieur de la porte et munie d'un cadenas.